

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 décembre 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 décembre 2018 s'est réuni le lundi 17 décembre 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, GALDIN Nicole , BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, CAMPS Brigitte, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, HOSPITAL Michel, BRETAGNE Karine, CILLIERES Charles, DE LAMARLIERE Sylvie, MARCHAND Jean-Pierre

Pouvoirs : de DE LAMARLIERE Sylvie à GALDIN Nicole, de MARCHAND Jean-Pierre à BALLEREAU Catherine, de HOSPITAL Michel à LABARDIN Philippe, de BRETAGNE Karine à MAHIEU Anne, de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël

I.07

Détermination de la subvention d'équilibre 2018 du budget annexe du parc de stationnement

Monsieur le Maire, propose désormais, afin de répondre aux observations de la Chambre Régionale des Comptes, de déterminer le montant de la subvention d'équilibre du budget annexe du parc de stationnement 2018 en s'appuyant sur les résultats de l'exercice budgétaire en cours.

Il précise que l'exercice budgétaire n'étant pas terminé, il a évalué les recettes du mois de décembre au regard de celles encaissées en décembre 2017 et en fonction de leur évolution durant l'année 2018.

Les résultats sont les suivants

Recettes de fonctionnement prévisionnelles hors subvention	73 766.47
Dépenses de fonctionnement	137 528.33
Excédent de fonctionnement reporté	4 762.97
	solde - 58 998.89
Dépenses d'investissement	243 250.26
Déficit d'investissement reporté	136 492.18
Recettes d'investissement	235 701.54
	solde - 144 040.90
montant de subvention nécessaire à l'équilibre :	
58 998.89 + 144 040.90 =	203 039.79 €

Par délibération du 23 février 1998, le Conseil Municipal en vertu de l'article L 2224-2 du code général des collectivités territoriales décidait le versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe du parc de stationnement pour couvrir les annuités d'emprunt liées à cette structure.

L'annuité d'emprunt de l'exercice 2018 s'est élevée à la somme de 203 710.28 euros.

Compte tenu de ces éléments, il est nécessaire que le budget principal de la Ville verse une subvention exceptionnelle de 203 039.79 euros au budget annexe du parc de stationnement pour l'exercice 2018.

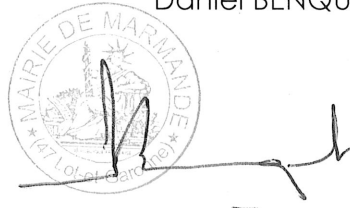
**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

- Fixe** le montant de la subvention d'équilibre exceptionnelle du budget annexe du parc de stationnement en 2018 à la somme de 203 039.79 euros
- Dit** que les crédits nécessaires au versement de cette subvention sont prévus en dépenses au budget primitif de la ville et en recettes au budget annexe du parc de stationnement.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 18 décembre 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

The image shows a circular official seal of the Municipality of Marmande. The seal contains the text "MAIRIE DE MARMANDE" at the top and "1417 Lot-et-Garonne" at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms. A handwritten signature in black ink is written over the seal and extends to the right.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 21.12.2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 21.12.2018.

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

This block is identical to the one above, showing the official seal of the Municipality of Marmande and a handwritten signature in black ink over it.